

I. Avis public à candidature de marché public (APCMP) ou lettre de consultation

Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE)

APCMP N° : 370/20/SBEE/DG/DPAS/DPGS-PRMP/SPM/CSP/SP du 05/11
/2020

1. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises en vue de fournir et d'installer des mobiliers de bureaux et de rideaux. Ces prestations sont à exécuter au profit de la Direction Générale de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) pour un délai de dix (10) jours.

2. La participation à cette Demande de Cotation telle que définie dans le Code des marchés publics en vigueur en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 dudit Code.

3. Les exigences en matière de qualification sont :

Les Entreprises ayant plus de trois (3) ans d'expériences doivent fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de mobiliers de bureaux, justifié par un registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir exécuté avec satisfaction au moins deux (02) marchés relatifs à la fourniture de mobiliers de bureaux au cours des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) et en fournir la preuve (attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les Autorités Contractantes ou leurs représentants : administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de deux millions huit cent cinquante mille (2 850 000) FCFA, justifiés

par une attestation d'une banque agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence doivent :

- Être une entreprise spécialisée dans la fourniture de mobiliers de bureaux, justifié par un registre de commerce ou les statuts ;
- Attestation de risque professionnel ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de deux millions huit cent cinquante mille (2 850 000) FCFA, justifiés par une attestation d'une banque agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir la version électronique (PDF) de la Demande de Cotation en envoyant une demande à l'adresse ci-après : spprmpsbee@gmail.com ou secretariat_prmp@sbee.bj. Ladite demande doit préciser les informations ci-après : ***nom de la société, nom & prénom du représentant, numéro de téléphone et le mail de la structure***. Toutefois, les candidats peuvent avoir la copie papier de la Demande de Cotation à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 15 heures à 18 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).

5. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), sis bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, au plus tard le 13/11 / 2020 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

6. Les offres seront ouvertes le même jour, à la salle de conférence de la Direction Générale de la SBEE sise au 4^e étage de l'immeuble en face de la Préfecture du Littoral à 10 heures 30 minutes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister. Elles devront demeurer valides pendant une durée de trente (30) jours ouvrables à compter de la date limite de soumission.

7. Les offres doivent comprendre une caution de soumission d'un montant de cent mille (200 000) FCFA conformément aux dispositions de l'article 78 de la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics en vigueur en République du Bénin. Les cautions de soumission devront demeurer valables jusqu'à 15 jours après le délai de validité des offres.

Cotonou, le ...05.../...11.../2020

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics,
Le Secrétaire Permanent ai



Fortuné Houndji
Fortuné HOUNDJI